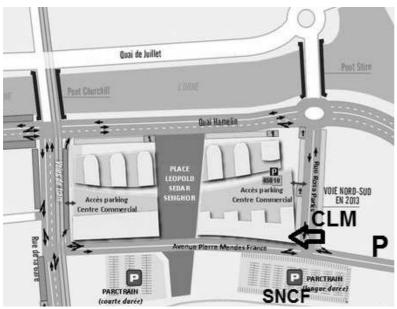
Trouver Caen la mer Aux Rives de l'Orne

Le vote a lieu au Rez-de-Chaussée du bâtiment F4 Accueil de Caen la mer 16 Rue Rosa Parks



Se déplacer jusqu'au Rives de l'Orne!

Le temps de déplacement est sur votre temps de travail.

Vous pouvez vous déplacer

- A pieds
- En bus
- En voiture de service : réservez là
- Possibilité de stationnement provisoire à proximité de l'entrée de Caen la mer.

Comment s'absenter de son service!

Rien de plus simple, **Voter c'est un droit**. Vous vous absentez le temps d'aller voter entre 8h et 17h. On ne peut vous le refuser. Si problème, appelez nous

N'oubliez pas votre pièce d'identité
Votez liste entière. Ne rayez aucun
nom, sinon nullité du vote

Le 4 décembre, Faîtes entendre votre voix! Votez Sud

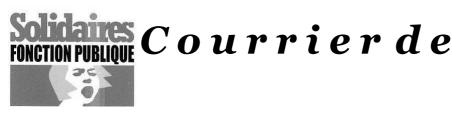
Pas de procuration mais par correspondance

Si vous avez été admis à voter par correspondance renvoyer le tout par la Poste, dès réception du matériel. Le cachet de la Poste ne faisant pas foi. Si vous êtes inscrits pour voter par correspondance, vous ne pouvez plus voter à l'urne.

Élections à Caen la mer Jeudi 4 décembre 2014 de 8h à 17h Pour quel(s) scrutin(s) je vote?

- Je suis adjoint titulaire, je vote en CAP C et au Comité Technique (CT)
- Je suis non-titulaire, je vote uniquement pour le Comité technique si je travaille depuis plus de 6 mois.
- Je suis des services mutualisés Ville de Caen Caen la mer, je vote au Comité Technique et aux CAP de Caen la mer. Je ne vote plus à la mairie de Caen.
- Je suis à l'Esam, je suis titulaire et en mise à disposition de Caen la mer, je vote uniquement pour la CAP de mon grade.







Décembre 2014 N35 Agglo acte III, n2

Élections au Comité Technique et aux C.A.P. Jeudi 4 décembre 2014 de 8 h à 17 h Rives de l'Orne

Solidarité Egalité



- Rémunération Un minimum de 320€ pour les adjoints.
 Les rapports de force se construisent dans l'Unité :
- Avancement Nomination immédiate des agents lors des avancements et des promotions.



- Augmentation de la participation aux **mutuelles** labellisées et à la Prévoyance
- Restauration : mise en place des chèques déjeuners
- Égalité des agents venant d'arriver à Caen la mer : acquis, temps de travail, ratios
- Mise en place d'un plan de déplacement pour toutes et tous : aide au stationnement
- Titularisation des contractuels sur emploi à recrutement direct et plan pluriannuel de résorption de l'emploi
- Passage des temps incomplets à des **temps pleins**.
- Régime indemnitaire : Aujourd'hui, le minimum c'est : C 240€, B 428€, A 670€.

Demain, réduisons les écarts, l'indice le fait déjà. Un minimum de **320€** pour les adjoints.

certains semblent l'oublier! Solidaires unitaires et démocratiques (Sud)

- Augmentation de la Prime annuelle
- Des **Ratios** à 100%

Concertation, écoute et négociations lors de toutes restructurations des services : mutualisation. Stade Nautique-Patinoire, déchetteries, Hôtel d'Agglo, BMVR...Caen la mer, jusqu'ici, n'a pas su faire!

Soyons plus forts pour lutter tous ensemble

Je vote Sud!

Sud Collectivités Territoriales Basse-Normandie 23. Rue Pasteur – 14120 Mondeville 02 31 44 49 83 – 06 33 15 92 63 - mail: sudctbn@gmail.com Des infos régulières sur le blog : www.sudctbn.org

